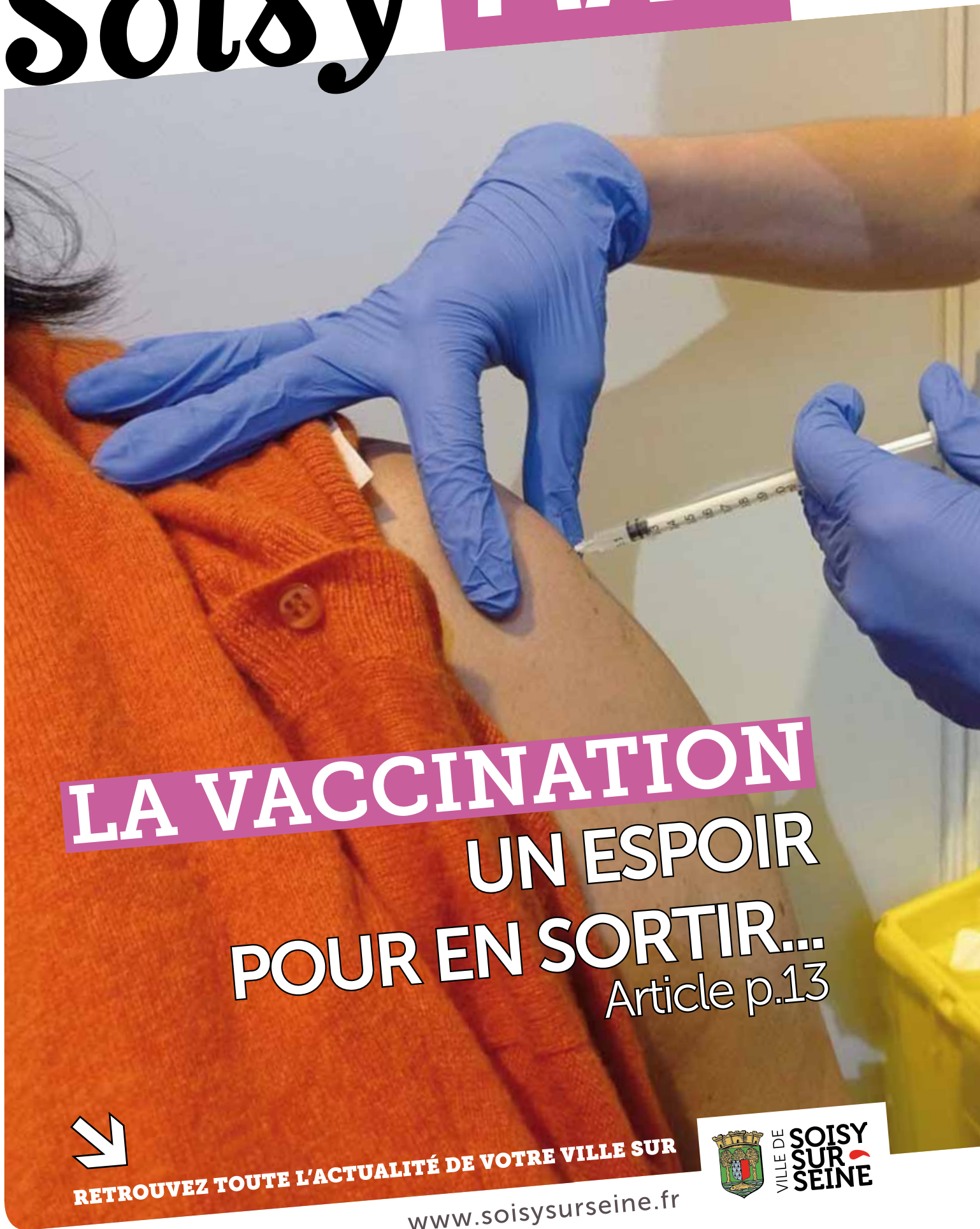


LE RDV DES SOISÉENS

N°52  
MAI / JUIN  
2021

# Soisy

# MAG



## LA VACCINATION UN ESPOIR POUR EN SORTIR... Article p.13



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR

[www.soisysurseine.fr](http://www.soisysurseine.fr)



VILLE DE  
**SOISY  
SUR  
SEINE**



## Biovivo

LE spécialiste du bio  
**100 % bio 100% coopératif**



**Priorité au Commerce Equitable au Nord** (fruits et légumes, viandes, céréales...) **comme au Sud** (cacao, sucre, thé, cafés...)

Centre commercial Les Mellottes  
à Soisy-sur-Seine - 01 69 89 31 32  
Lundi : 15h30 - 19h30  
Du mardi au vendredi : 9h00 - 19h00 et 15h30 - 19h30  
Samedi : 9h00 - 19h30 en continu - Dimanche : 9h00 - 12h30  
soisy@bioviveo.coop - www.bioviveo.coop



**Crédit d'impôt de 50 %**

**QUALISAP**  
Bureau d'Évaluation  
Certification

**Charte Qualité**

**SJ services à la personne**

**Agrément Qualité Préfectoral**

**Entretien de la maison**

**Aide à domicile, Aide à la mobilité aide ménagère**

**Jardinage**

**Soutien scolaire et garde d'enfants à domicile**

**Bricolage**

49, bld de la République  
91450 Soisy-sur-Seine

[www.adopa.fr](http://www.adopa.fr) [contact@adopa.fr](mailto:contact@adopa.fr)  
Tél : 01 60 75 57 67 06 67 79 73 10



# Vous achetez ? VOUS VENDEZ ?

**AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT**

**iad**  
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

- ACCOMPAGNEMENT ET SERVICE DE QUALITÉ
- LARGE DIFFUSION DES ANNONCES
- HONORAIRES ADAPTÉS
- SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNALISME

[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)

Contactez vos conseillères\* en immobilier à Soisy-sur-Seine

**Sonia ASTEQUE**  
06 30 48 03 40

**Claire RUIZ**  
06 30 17 32 08

\*Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IBD France immatriculée au RSAC.  
Sonia ASTEQUE, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IBD France immatriculé au RSAC d'EVRY sous le n°539206199, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS. Claire RUIZ, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IBD France immatriculé au RSAC d'EVRY sous le n°434099362, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS.

# SOMMAIRE

## Soisy, la vie

- 04 > RER D : 3 actualités récentes
- 05 > PRISALT enfin testé en réel
- 06 > Appel à projets...  
> Des aménagements vélo..



## Soisy, le cadre de vie

- 07 > Des travaux...
- 08 > Sortir ses poubelle sans entraver la circulation piétonne  
> La réforme des taxes
- 09 > Nourrir les oiseaux avec des recommandations  
> Diagnostic des champs en bord de Seine
- 10 > Valoriser ses déchets verts sur sa parcelle



## Soisy, le dynamisme

- 11 > Élections départementales et régionales les 20 et 27 juin



## Soisy, les générations

- 13 > La vaccination : Un espoir pour s'en sortir
- 14 > Séjour ANCV 2021 : Annecy et son lac
- 15 INFOS PRATIQUES/ÉTAT CIVIL



## Soisy Mag

Mai 2021 - 3900 exemplaires. Numéro de Dépôt Légal : 6462P  
Mairie : place du Général Leclerc - Tél. 01 69 89 71 71 - **Directeur de publication:** Jean-Baptiste Rousseau - **Directeur de la Communication / Réalisation :** Stéphane Foata - **Régie publicitaire municipale :** Tél. 0169897179. **Conception graphique :** MO Édition - **Impression :** Guillaume Egret (St. Michel/Orge) Tél. 01 69 46 10 14. Imprimé sur papier PEFC.



Chères Soiséennes, chers Soiséens,

### RER D / PRISALT : 2 dossiers qui avancent

Les deux actions collectives en cours depuis 2016 connaissent des évolutions positives récentes.  
Voir Articles P. 4 et 5

### Des travaux à Soisy

Un point d'étape en photos des principaux chantiers en cours sur la commune.  
Voir Article P. 7

### Élections départementales et régionales, les 20 et 27 juin 2021

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin prochains. Les électeurs seront accueillis tous à Soisy, dans 6 bureaux de vote, dans le strict respect des règles sanitaires.  
Voir Article P. 10

### La vaccination s'intensifie...

La vaccination massive est un espoir concret pour se sortir de cette crise sanitaire. Retrouvez quelques éléments pour vous aider dans ces démarches.  
Voir Article P. 13

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Baptiste Rousseau  
Maire de Soisy-sur-Seine,



# RER D : Les dernières nouvelles

**\_Ces derniers mois, les associations et les élus du territoire ont continué à œuvrer pour l'amélioration de la desserte des gares de la vallée et le rétablissement des directs pour et vers Paris.**

## Un courrier co-signé par de nombreux élus pour de nouveaux aménagements à long terme

Des élus (députés, présidents de département et de communautés d'agglomérations, maires...) ont signé un courrier commun adressé à la Présidente de la Région Île-de-France, au Préfet de Région, au Ministre des transports. Ces élus demandent que «**la création du Terrier de Bercy**» soit une des priorités du «**Contrat Plan État-Région 2023 - 2027**», en prévoyant le financement des infrastructures ferroviaires indispensables à ce projet dont la mise en œuvre exige au mieux 8 années. Le «**Terrier de Bercy**» est un tunnel passant sous les voies existantes permettant d'éviter les opérations d'aiguillage en surface. Cet aménagement doit faciliter l'accès des trains venant des gares de la vallée, aux quais en surface de la Gare de Lyon.

## Un forum «en ligne» et des préconisations pour le moyen terme



Le 10 avril dernier, le «Forum du RER D Sud» s'est tenu à Corbeil-Essonnes. Durant un après-midi, élus, associations et usagers ont échangé sur les difficultés du RER D et les améliorations à apporter. Les 3 tables rondes mises en place ont abouti à **7 préconisations qui seront présentées à tous les candidats aux prochaines élections régionales, afin de connaître leurs intentions et leurs projets pour cette ligne de RER.**

Ces préconisations sont entre autres :

- **le financement et à la création d'une ligne de Transilien «S»** (jumelle de la ligne «R»). Cette nouvelle ligne utiliserait les voies et le matériel existants, pour retrouver une liaison rapide jusqu'à la Gare de Lyon.
- **la validation du projet du «Terrier de Bercy»,**
- **la réintégration de trains directs vers et depuis Paris** pour les gares de la Vallée, dès 2023,
- **la pérennisation d'une concertation avec les usagers et les élus locaux** pour toutes les décisions importantes.



## Quelques trains «directs» dès 2022

Un premier pas vient d'être franchi avec, dès 2022, **trois trains** au départ de Paris, qui jusque-là stoppaient à Juvisy. Ces trains poursuivront leur trajet jusqu'à Corbeil-Essonnes, en passant par les gares de «Grand Bourg» et «Evry Val de Seine». Ces trains «RUVVO» sont prévus en soirée, au départ de Gare de Lyon, à 19h40, 20h10 et 21h25. C'est une avancée notable pour tous les usagers qui s'éviteront, sur ces créneaux, une correspondance parfois périlleuse.

Cette étape positive est le fruit du travail de petits groupes réunissant des experts de la SNCF, d'Île-de-France Mobilités et des représentants des associations, notamment RER D Val de Seine. Cette avancée doit nous permettre d'envisager avec optimisme une étude concernant l'exploitation des «heures creuses» pour rétablir des trains directs depuis et vers Paris.

**SI VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER,  
CONTACTEZ L'ASSOCIATION RER D VAL DE SEINE**

 [www.rerd.xyz](http://www.rerd.xyz)  
[contact@rerd.xyz](mailto:contact@rerd.xyz)



RER D Val de Seine  
Collectif des habitants et associations du val de



# La procédure PRISALT, enfin testée en réel !

La Direction Générale de l'Aviation Civile a annoncé à des représentants de l'association Prisalt, lors d'une réunion en mars dernier, que la procédure de «Priorité à la prise d'altitude» serait prochainement testée officiellement.

Lors de la réunion du 18 mars dernier, à laquelle des représentants de l'association Prisalt étaient conviés par la D.G.A.C., la société Safety Line et la compagnie Transavia ont présenté un outil informatique «Opticlimb», qu'elles utilisent depuis déjà 2 ans. Ce système «Opticlimb» calcule, pour chaque vol, un **profil optimum de montée jusqu'à l'altitude de croisière**. Conçu au départ pour optimiser la consommation de carburant (et donc réduire les pollutions émises), «Opticlimb» est du même ordre que la «pente max» préconisée par la solution PRISALT. D'autres compagnies aériennes manifestent un intérêt pour cette procédure qui permet aussi de réaliser des économies de carburant.

Aussi, la D.G.A.C. va préparer un projet de consignes demandant aux pilotes d'atteindre le plus tôt possible l'altitude de 10000 pieds (3000 m), qui correspond aux préconisations portées par PRISALT. Rien n'est gagné, mais cette réunion est une avancée significative vers la généralisation d'une procédure type PRISALT, pour réduire les nuisances aériennes (bruit et pollution), sonores et pollutions, sans générer de transferts de ces nuisances d'un territoire à un autre.

Si cette nouvelle est positive, l'association PRISALT reste vigilante pour :

- s'assurer que les consignes de la D.G.A.C. en préparation soient bien prises en compte par les Compagnies et les pilotes comme une injonction à monter à pente maximale ou similaire,
- lever les réticences de certains pilotes qui ont refusé à l'automne dernier, les options économes en carburant mais plus bruyantes.



**SI VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER,  
CONTACTEZ L'ASSOCIATION PRISALT**

**i** > [www.prisalt-asso.fr](http://www.prisalt-asso.fr)

> [adhésion à l'association en remplissant le formulaire en ligne](#)



Les bénévoles ont procédé à une «taille légère» des pommiers, en mars dernier

## Une taille de printemps pour 3 pommiers anciens

Dans le jardin du Restaurant des anciens, quelques vieux pommiers ornent le terrain de pétanque, souvent utilisé par nos seniors. À l'initiative de l'association des «Jardiniers d'Etiolles et des environs», et avec l'accord de la Mairie, une petite équipe de volontaires s'est attachée à opérer une «taille légère» de ces arbres fruitiers. Un membre des «Croqueurs de pommes» (association nationale de bénévoles pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales) était présent afin d'aider nos volontaires dans leur mission : la bonne pousse de ces arbres. Un bilan de cette action sera réalisé en juin prochain.

# Vente de deux bâtiments :

## Appel à candidature



1- Pavillon principal / 2- Pavillon secondaire et annexes

Les dossiers de candidature sont à déposer en Mairie avant le 30 juin 2021.

**L**e **pavillon principal (1)** et le **pavillon secondaire et annexes (2)** situé à l'entrée du terrain du «1 boulevard de la République» (voir image ci-dessus) sont destinés à accueillir des activités économiques. Ces bâtiments seront mis en vente en l'état par la commune (par l'intermédiaire de l'Établissement public foncier d'Île-de-France) à un ou des candidats(s) porteur de projet devant respecter un cahier des charges. **Les dossiers de candidature sont à retirer auprès du secrétariat de M. le Maire.** Après une première sélection et des auditions, une **commission municipale composée d'élus et de personnes qualifiées** sélectionnera le(s) meilleur(s) projet(s). Les **dossiers de candidatures doivent être déposés** en Mairie (toujours auprès du Secrétariat de Monsieur le Maire) **avant le mercredi 30 juin 2021, à 12h00.**

 > Pour plus d'informations, contactez le secrétariat de M. le Maire au 01 69 89 71 62

## De nouveaux aménagements «vélo» pour la sécurité des collégiens



Principe  
du Chaucidou

**L**a commune poursuit ses actions en faveur des zones de circulation partagée et apaisée. Après un centre-ville placé en «Zone 30», certaines voiries placées en «Zone de rencontre» (limitation à 20km/h et priorité piétons et vélos), un chaucidou installé rue du Bac de Ris, des «contresens vélo» aménagés rues des Meillottes et des Carrières, et le parc des Chenevières ouvert aux circulations douces, la commune et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud réaliseront, dans les prochaines semaines, 2 nouveaux aménagements, notamment pour protéger les écoliers et les collégiens sur leurs trajets quotidiens :

- Création d'un chaucidou rue de la Forêt de Sénart.
- Création d'un «contresens vélo» rue de l'Ermitage (entre le chemin de Brunoy et la rue de la Croix de Gerville), permettant de sécuriser une pratique existante des collégiens.

Des aménagements de voirie (marquages au sol et panneaux) seront installés avant l'été sur ces deux voiries. La Municipalité insiste sur la participation et la vigilance de tous les usagers de la route pour que ces nouvelles règles soient respectées. Il en va de la sécurité de nos enfants.

# Des travaux pour mieux vivre à Soisy



Le Chemin Vert avec ses cheminements rénovés



Le Chemin de Brunoy (travaux en cours)

## Aménagement du chemin Vert, du chemin de Brunoy et du square Lalo (en cours)

Le chemin Vert : Ce cheminement bucolique accueille piétons, cyclistes et cavaliers. Le sol du cheminement piéton et l'allée cavalière sont en cours de rénovation (voir photo ci-contre).

Le chemin de Brunoy : Les travaux en cours consistent à :

- rendre praticables les trottoirs existants avec une largeur de 1,4m,
- refaire le tapis de voirie,
- matérialiser 6 places de stationnement.

La rue sera mise en zone de rencontre (zone 20 km/h et priorité aux circulations douces). afin que l'ensemble des usagers partagent cet espace (voir photo ci-contre).

Le square Lalo : Ce square longeant le chemin Vert bénéficiera d'une voirie refaite et de places de stationnement délimitées pour permettre le passage des chevaux.

**Coût total des travaux : 316 043 €**

Subvention du Conseil Départemental de l'Essonne de 223 110 €

## Le mur du parc des Chenevières

Le mur Nord du parc des Chenevières (limite de propriété entre le parc et les riverains du Grand Veneur) est en cours de rénovation. Ce mur en pierres meulières a été en partie «démonté», puis reconstruit avec les mêmes pierres meulières.

**Coût total des travaux : 238 734 €**

Subvention du Conseil Départemental de l'Essonne de 163 650 €



## Les menuiseries de bâtiments municipaux

Les bâtiments municipaux de Police municipale, du Restaurant des anciens et du centre de loisirs vont bénéficier d'un remplacement complet de leurs menuiseries extérieures. Ces travaux doivent favoriser une meilleure isolation de ces bâtiments. Ces travaux débuteront courant Mai.

**Coût total des travaux : 189 793 €**

Subvention du Conseil Départemental de l'Essonne de 137 200 €

# Sortir ses poubelles sans entraver la circulation des piétons



## Sortir et rentrer son bac au bon moment :

La sortie et la rentrée des bacs de collecte doivent être opérées dans les meilleurs délais pour gêner le moins possible la circulation des piétons sur le trottoir.

- 1/ je sors mon bac la veille au soir de la collecte,
- 2/ je rentre mon bac au plus tôt après le ramassage.

## Ne pas encombrer les trottoirs :

Quelle que soit la durée de sa sortie, le bac doit être placé le long du mur, pour ne pas gêner les circulations sur les trottoirs. Il s'agit avant tout d'éviter les descentes de piétons sur la chaussée, et donc la mise en danger de ceux-ci. Il est également important de ne pas déposer son(s) bac(s) au droit d'un passage pour piétons.

## Des amendes pour les récidivistes :

Les règles sont simples et relèvent du bon sens et du «bien vivre ensemble». Une première fois prévenu de la gêne occasionnée, une amende de 35 € peut être dressée au(x) récidiviste(s).

## La réforme de la taxe d'habitation modifie la taxe foncière



La réforme de la taxe d'habitation va modifier l'avis d'imposition de la taxe foncière 2021. Le formulaire va présenter un nouveau «taux communal» unique, résultat de la fusion du taux du département et du taux de la commune, qui lui n'a pas augmenté (voir tableau ci-dessous).

### Taxe Foncière sur les propriétés bâties :

#### Taux 2020

Commune : 16,79%  
Département : 16,37%



#### Taux 2021

Commune : 33,16%  
Département : 0%

### Un mécanisme de compensation :

Ainsi en 2021, pour compenser le manque à gagner lié à la suppression de la taxe d'habitation, les communes se verront donc transférer le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties perçu jusqu'en 2020 par le département. Le département, qui perdra en 2021 les recettes liées au transfert aux communes de la taxe foncière sur les propriétés bâties recevra de l'État une fraction de la TVA.

Ces différentes opérations n'auront pas d'incidence sur le niveau d'imposition des Soisédiens(es). Il est à noter que lorsque le montant global de la part départementale de la taxe foncière transférée à la commune sera supérieur au montant de la perte de la taxe d'habitation, la différence sera reversée aux communes ayant été défavorablement compensées.

## Don du sang le jeudi 24 juin 2021



JE DONNE MON SANG,  
JE SAUVE DES VIES!

Le don de sang reste primordial, en cette période où les réserves sont très difficilement réapprovisionnées. L'Établissement Français du Sang organise, à Soisy, une nouvelle de collecte de sang :

Don du sang

Jeu di 24 juin 2021, de 14h30 à 19h30

Salle du Grand Veneur

sur RDV uniquement

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)







Pour nourrir les oiseaux  
supprimer les filets plastiques  
au profit de supports rigides.

## Nourrir les oiseaux, en suivant les recommandations

**N**ourrir les oiseaux du jardin séduit de plus en plus de citoyens. En effet, nombreux sont les particuliers soucieux de préserver la biodiversité. Cet élan positif envers la faune sauvage doit respecter les «bonnes pratiques».

### Les recommandations

- Consultez la liste des matières grasses utilisées pour la fabrication de boules de graisse. Privilégiez les produits composés majoritairement ou exclusivement de graisses végétales.
- Bannissez les additifs alimentaires E311 et E320 pouvant dégrader la santé des oiseaux.
- Privilégiez les boules vendues en vrac et sans filets.

Les organismes de défense de la faune sauvage (Ligue Protectrice des Oiseaux, Observatoire de la Biodiversité...) déconseillent l'utilisation de boules de graisse enveloppées dans des filets. L'expérience montre malheureusement que les oiseaux peuvent s'entortiller les pattes dans les mailles du filet et rester piégés. Parfois emportés loin du lieu de nourrissage, ces filets contribuent aussi à la pollution de l'environnement par les matières plastiques.

## Pour diagnostiquer la «qualité» des sols, on compte les vers de terre...

\_\_Dans le cadre du projet de valorisation des champs communaux en bord de Seine, un diagnostic de la qualité des sols a été réalisé, en mars dernier. Ce protocole prévoit le comptage et l'identification des vers de terre...



Le prélèvement



Le tri



Le comptage

**D**ans le cadre de l'observatoire participatif des vers de terre (OPVT), 2 inventaires ont été effectués par les bénévoles du «Groupe Biodiversité de Soisy» sur les champs communaux en bord de Seine. **Les vers de terre sont un très bon indicateur biologique de la qualité des sols.** C'est donc un moyen simple, efficace et ludique d'analyser un sol. Ce protocole, développé par l'université de Rennes, dont l'un des membres était présent pour l'occasion, consiste à faire des prélèvements de terre, puis de compter et identifier les vers de terre, dont différentes espèces sont présentes dans nos sols. D'autres analyses plus complètes des populations de vers de terre seront ensuite menées en laboratoire, afin de compléter ces analyses de sol. Les vers de terre de Soisy sont donc partis à Rennes pour analyse. Nous vous communiquerons prochainement les résultats de ces analyses.



## Valoriser les «déchets verts» sur sa parcelle !

### Les «déchets verts»

Ce que l'on nomme «déchets verts», ce sont les produits de tontes de pelouses, les fauchages, les feuilles mortes, les produits de taille d'arbustes et haies et autres branchages. Aujourd'hui, les déchets verts sont collectés tous les lundis, de mars à décembre, lorsqu'ils sont présentés au ramassage dans des sacs en papier et ou sous forme de fagots ficelés (de moins de 40 cm de diamètre et de moins de 1.20 m). Les autres déchets «naturels» (terre, cailloux, souches, fagots non ficelés ou fagots trop grands...) doivent être amenés à la déchetterie

### Comment faire ?

Les 3 principales méthodes pour valoriser ses déchets verts dans son propre jardin :



#### BROYAGE

Le **broyage** consiste à **réduire en copeaux les déchets verts** issus de la taille et de l'élagage. Ces copeaux sont utilisables pour le **compostage** et le **paillage**, dans vos jardins. Le **broyage divise par 6 le volume de vos déchets**.

Pour les **branchages de faible section** (< à 1 cm), il est possible de les étaler sur le sol et de les broyer à l'aide d'une tondeuse..

Pour **des branchages de plus forte section** (> à 1 cm), il est judicieux d'utiliser un **matériel adapté** (broyeuse), où de les déposer **en fagots**, pour la collecte des déchets verts.



#### PAILLAGE

Le **paillage** est une technique qui consiste à **recouvrir le sol d'une couche de matériaux appelée «paillis» pour le nourrir et le protéger**.

Cette technique présente les **avantages** suivants :

- **le sol reste humide** (réduit l'arrosage), **et s'enrichit** grâce à la décomposition de la matière organique apportée.
- **le sol et les racines sont protégés du froid** et hiver, et **des mauvaises herbes** (plus besoin de désherbant).
- **Les insectes utiles sont abrités et protégés** (biodiversité)..



#### COMPOSTAGE

Le **compostage** permet de transformer ses déchets de jardin (et de cuisine) en **une ressource naturelle comparable au terreau, le compost**. Vous pourrez l'utiliser sur votre pelouse, au pied des arbres ou des haies, pour apporter des éléments nutritifs et enrichir votre sol..

Il est conseillé d'**alterner les matériaux secs** (fleurs fanées, feuilles mortes, broyat de déchets verts...) **et les matériaux humides** (déchets de cuisine, tontes de pelouse, déchets du potager..).



### Les enjeux de la valorisation sur la parcelle

- **économiques** : réduction des coûts de collecte et de traitement (40 000 Tonnes de déchets verts collectés sur l'éco-site de Vert le Grand tous les ans).
- **écologiques** : réduction de l'utilisation des sacs + réduction du bilan carbone résultant des collectes.

Des composteurs gratuits sont délivrés par la Communauté d'Agglomération Grand Paris sud. Il vous suffit donc d'en faire la demande sur : [grandparissud.fr](http://grandparissud.fr)



LE CHIFFRE :  
**100**  
KILOS  
DE DÉCHETS  
VERTS  
COLLECTÉS  
PAR AN ET  
PAR SOISÉEN



# Départementales et Régionales

## Les 20 et 27 juin prochains

Les élections régionales et cantonales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin prochains. Les emplacements des 6 bureaux soisés de vote sont inchangés.

### Les 6 bureaux de vote de Soisy seront ouverts de 8h à 20h

- **Bureau 1** : Hôtel de Ville (12 rue Notre Dame)
- **Bureau 2** : Ancienne Mairie (Place du Gal. Leclerc)
- **Bureau 3** : École élémentaire des Meillottes (rue Jean de la Fontaine)
- **Bureau 4** : Réfectoire des Meillottes (rue Jean de la Fontaine)
- **Bureau 5** : Salle des Fêtes (avenue Chevalier)
- **Bureau 6** : École élémentaire des Dorjons (rue des Écoles)

### 2 urnes par bureaux de vote

Il s'agit d'un **double scrutin** et chaque bureau de vote accueillera **2 urnes** :

- l'une pour les **élections régionales**,
- l'autre pour les **élections cantonales**.

La signalétique sur place permettra de se repérer facilement.



**Port du masque obligatoire**

### Les consignes à respecter

**Le port du masque sera obligatoire dans les bureaux de vote.** Les électeurs sont invités à venir voter munis de leur propre stylo et du gel hydroalcoolique sera à disposition, à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.

### Pour vérifier son inscription sur les listes électorales...

Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale, connaître l'adresse de votre bureau de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

### Jusqu'à 2 procurations

Par dérogation, et compte tenu du contexte sanitaire, **un électeur pourra se voir confier 2 procurations.** Les conditions sont identiques : une personne ne peut confier une procuration qu'à un électeur inscrit dans la même commune, mais pas forcément dans le même bureau de vote. La personne qui donne procuration n'a plus à justifier du motif de son absence.

**Pour établir une procuration, plusieurs procédures en fonction de la situation de l'électeur :**

**1/** Se rendre à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance de son choix, muni d'une pièce d'identité et compléter le formulaire cartonné sur place ou le formulaire complété en ligne et imprimé <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

**2/** Établir une procuration sur la plateforme <https://www.maprocuration.gouv.fr>, puis se rendre à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance de son choix, muni d'une pièce d'identité. Dans ce cas, une fois l'identité vérifiée, la procuration est immédiatement transmise à la mairie où on vote.

**3/** En cas d'impossibilité de déplacement (hospitalisation, personne positive au Covid à l'isolement, handicap, etc...), contacter la gendarmerie ou le Commissariat de Police le plus proche, pour qu'un Officier de Police Judiciaire vienne au domicile, recueillir la procuration. Il faut justifier de son impossibilité à se déplacer.

**Si vous souhaitez prendre part à la tenue des bureaux de vote**, les 20 et/ou 27 juin prochains, même pour quelques heures dans la journée, **contactez le service Élections au 01 69 89 71 61**



**Entreprise J.A.L.F.**  
vous propose son expérience et ses idées  
pour tous travaux de jardin

Taille, élagage, aménagement, entretien,  
tonte, plantations, débroussaillage...

15 rue Notre Dame - 91450 Soisy-sur-Seine  
Tél. : 01 69 89 19 98  
Portable : 06 64 31 46 93  
e-mail : lois@jalfr.fr • site : www.jalfr.fr

## PAYSAGISTE



**Cyril BLEUSET**  
SOISY-SUR-SEINE  
☎ 06 89 08 24 90

**ARTISAN CORDISTE** depuis 2006

NETTOYAGE DE TOITURE  
NETTOYAGE JET HAUTE PRESSION  
PULVÉRISATION ANTI-MOUSSE  
TRAITEMENT HYDROFUGE  
ENTRETIEN DE GOUTTIÈRES  
PEINTURE SUR TOITURE  
RÉNOVATION/PEINTURE SUR FAÇADE  
PETITE MAÇONNERIE  
RAPPORT PHOTOS

**DEVIS  
GRATUIT**

✉ CYRILBLEUSET@CMAIL.COM • N° SIRET 428 671 432 00048

## Votre publicité à cet emplacement ?

Contactez la Régie Municipale

(disponibilités, tarifs...)

**au 01 69 89 71 79**



**ÉCURIE  
DE SOISY**  
SUR SEINE

Centre Équestre  
Compétition  
Poney Club  
Pension

**Inscriptions**  
à partir du  
**16 juin 2021**

Écurie de Soisy-sur-Seine  
1 chemin de Brunoy  
91450 Soisy-sur-Seine  
06 31 54 60 49  
contact@ecurie-soisy.fr  
www.ecurie-soisy.fr

Stages  
en  
juillet

f ecurie.soisy.seine Instagram ecurie\_de\_soisy

**Portes Ouvertes le 6 juin 2021**

# La vaccination :

## Un espoir pour en sortir...

\_De nombreux séniors soisés ont pu se faire vacciner dans les différents centres de vaccination de l'Essonne, mais aussi à Soisy, auprès de leur médecin traitant. Aujourd'hui, il y a peut être encore des soisés(nes) qui n'ont pas trouvé de rendez-vous et souhaiteraient se faire vacciner ?



### Plusieurs solutions pour prendre rendez-vous

- **Appeler son médecin traitant** et lui demander conseil. Le médecin indiquera s'il peut proposer un rendez-vous et vacciner ou non. Pour information, actuellement, les médecins et pharmaciens de ville disposent des vaccins conservables en congélateur basique.
- **Appeler un des centres de vaccination** (numéros de téléphone ci-dessous).
- **s'inscrire sur les plateformes de rendez-vous en ligne** et persister, même si le résultat n'est pas immédiat. De plus en plus de créneaux vont s'ouvrir avec l'arrivée de nouvelles doses :
  - [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)
  - [www.keldoc.com](http://www.keldoc.com)
  - [www.maiaa.com/vaccination-anti-covid-19](http://www.maiaa.com/vaccination-anti-covid-19)
- **Vous souhaitez être aidé pour prendre un RDV**, vous pouvez appeler les services de la Mairie : **01 69 89 71 71**. En cas d'absence de moyen de transport, des solutions pourront être proposées gratuitement : PAM 91, mini-bus municipal.



### Comment savoir qui est éligible à la vaccination ?

Les critères d'éligibilité à la vaccination sont évolutifs en fonction de l'avancée de la campagne et des doses à disposition. En l'espace de quelques jours, une personne peut devenir «vaccinable». Pour suivre en temps réel l'évolution de ces critères, voici les sites à consulter :

- [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) (rubrique «vaccins»)
- [www.sante.fr](http://www.sante.fr)



### Où se trouvent les centres de vaccination ?

Les centres de vaccination les plus proches sont :

- **Corbeil-Essonnes - Espace Charlotte Ansart**  
9 allée Aristide Briand 91100 Corbeil-Essonnes - 01 60 89 75 77
- **Évry-Courcouronnes - Salle Claude Nougaro**  
1 Rue du Marquis de Raies 91080 Évry-Courcouronnes - 01 64 97 49 79
- **Ris-Orangis - Salle Emile Gagneux**  
60 Rue Albert Rémy 91130 Ris-Orangis - 06 10 34 79 24
- **À partir du 25 mai : St. Germain Lès Corbeil - Espace culturel et associatif Victor Hugo**  
Place Victor Hugo 91250 Saint Germain Lès Corbeil- 01 60 75 08 15

## Séjour ANCV 2021 : Annecy et son lac

En 2021, la Ville de Soisy-sur-Seine propose aux seniors de la commune, inscrits sur la liste «Loisirs Seniors», un séjour à Annecy, en septembre 2021.

### Le séjour

Le séjour ANCV se déroulera à Saint Jorioz, au bord du lac d'Annecy (Haute Savoie), **du 9 au 16 octobre 2021** (nombre de places : 33).

Au programme : Annecy et sa vieille ville, croisière commentée sur le lac, fabrique de reblochon, montée du Belvédère...

### Les tarifs

Les tarifs (par personne) varient selon les revenus et le choix d'hébergement. Ils sont compris **entre 294,93€ et 562,83€** (transport, taxe de séjour et assurance annulation compris). L'utilisation de chèques ANCV est possible.

### Les pré-inscriptions

Les pré-inscriptions s'effectuent en mairie, auprès du service Solidarité Seniors, **uniquement sur RDV**.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie, par téléphone, au **01 69 89 71 71**, à partir du **mardi 25 mai**.



**i** > Service Solidarités Seniors (Mairie) - Tél. 01 69 89 71 64

P  
U  
B  
l  
i  
c  
i  
t  
é



**GARAGE EXPERT**  
**ADHOC**



[www.garage-adhoc.com](http://www.garage-adhoc.com)

**Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Juillet 2021**

**FORFAIT CLIMATISATION**

Recharge de clim à partir de

**59€ttc\***



\*Voir conditions au garage - Hors pose  
Offres non cumulables avec les opérations en cours.

**Du 1<sup>er</sup> Juin au 31 Juillet 2021**

**OPÉRATION FREINAGE**

**1€** LES PLAQUETTES DE FREINS\*  
pour l'achat et le montage de disques de frein

**-30%** SUR LES PLAQUETTES DE FREINS SEULE\*  
hors pose



INTERVENTIONS  
TOUTES MARQUES



ENTRETIEN  
& RÉPARATION



CONSEILS  
D'EXPERTS



TRANSPARENCE  
DES PRIX ET DES  
INTERVENTIONS



GARANTIE  
CONSTRUCTEUR  
PRÉSERVÉE

**01 60 75 10 22**

**23 Av. de la Libération - 91450 SOISY SUR SEINE**



## Hatayoga91

### VOUS INVITE DANS LE PARC

L'association HATHAYOGA91 vous propose de découvrir le yoga en participant à des cours en plein air dans le parc du Grand Veneur, le week-end. «Le Hathayoga est la pratique de postures «asanas» (état d'esprit correct). La respiration est intégrée dans les postures et ouvre l'espace qui a été resserré par nos angoisses et par le stress. Le yoga est l'arrêt des fluctuations mentales.

>Tél. 06.20.49.07.39 / hathagogasois91@gmail.com

>Tarif : 10€ par cours



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Janvier 2021** : Alma PIEVANI.

**Février 2021** : Victoria-Lune BERLIOCCI.

**Mars 2021** : Gaspard LAMOUREUX, Ashley MOLISSA.

**Avril 2021** : Loanne GUILLERMIC FAZAL.

### MARIAGES

### DÉCÈS

**Février 2021** : Jean-Pierre RÉTAT, Nicole SAVARY épouse GAUDIN, Jean DECHEZLEPRÊTRE, Marie-Louise GASSELIN épouse VALENTE, Paul VITASSE.

**Mars 2021** : Micheline ALBERT épouse MERCIER, Laurence VAILLEND épouse MICHELON, Robert MERCIER, José GONÇALVES, Jeannette ERBETTE, Michel RAPHALEN, Claude COLLETIER épouse SPILMONT.

**Avril 2021** : Alain PILLET.

## CHANGEMENT DE COORDONNÉES

> Virginie CAMELIN

Coaching et développement personnel

Tél. 07 68 88 40 70

www.alka-coaching.fr / contact@alka-coaching.fr



## CHANGEMENT DE COORDONNÉES

> Taxi Zemouche

Nouveau numéro de Téléphone : 01 69 911 911



## Un skatepark à Soisy

**DU 19 JUIN AU 25 JUILLET**

La Ville de Soisy-sur-Seine installera, cet été, du 19 juin au 25 juillet, un module de «SkatePark», dans l'enceinte du stade des Donjons. Cet équipement temporaire sera accessible en après-midi, du mardi au dimanche, de 14h à 20h. L'activité est gratuite et ouverte à tous les utilisateurs de skate-board et de trottinettes (vélo et engins à moteur n'y seront pas autorisés).

Le «Skatepark» et sa pratique seront encadrés par un animateur spécialisé, présent pendant les heures d'ouverture. Un animateur sera également présent afin de proposer des activités diverses autour de cet équipement (moly, pétanque, ultimate...).

>Renseignement et contact au CLSH : 01 69 89 01 64.

## Le «Chèque énergie» :

**VOUS L'AVEZ REÇU ? UTILISEZ-LE !**



Le chèque énergie est un dispositif d'aide au paiement des dépenses d'énergie (factures d'électricité, de gaz, rénovation énergétique...) porté par le Ministère de la transition écologique et

solidaire. Il s'adresse aux ménages qui ont de faibles revenus. Cette aide peut varier entre 48 € et 277 €. Il n'y a aucune démarche à faire pour en bénéficier. C'est l'administration fiscale qui détermine les personnes concernées par ce dispositif. Le chèque est nominatif. Si vous êtes concerné(e), il vous a déjà été envoyé sur format papier aux alentours du mois de mars. Une fois réceptionné, le chèque doit être envoyé à votre fournisseur d'énergie (gaz, électricité, fioul, bois...). Les chiffres montrent que ce chèque n'est que peu souvent utilisé. Alors si vous le recevez, utilisez-le !



Port du  
masque  
obligatoire

# Chasse au Trésor

en famille



**Samedi 12 et  
Dimanche 13 Juin**

10h/12h et 14h/17h (dernier départ)

Animations diverses

**Parc du Grand Veneur**

Détails sur [www.soisysurseine.fr](http://www.soisysurseine.fr)

01 69 89 71 71

